



*1<sup>re</sup> feuille* *209*

AN 1883

ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

Commune de *Saint-Amand-de-Mathenay*

Arrondissement du Tribunal de 1<sup>re</sup> Instance  
DE BORDEAUX

Registre des Naissances

NOTA. — MM. les Maires sont invités à apporter dans la confection des tables un soin tout particulier. Le manque absolu de quelques-unes et l'irrégularité de quelques-autres, ont provoqué plusieurs fois des observations de la part de M. le Procureur de la République. L'intérêt public réclame que cet état de choses cesse. Les irrégularités les plus ordinaires sont le manque de prénoms, de noms ou de dates. La table doit contenir d'abord le nom de famille par ordre alphabétique, puis le prénom et ensuite la date. MM. les Maires voudront bien se conformer scrupuleusement à cette instruction.

Nous, Juge-Commissaire nommé par M. le Président du Tribunal de première instance séant à Bordeaux, avons, en exécution des dispositions du Code civil, coté et parafé le présent registre contenant *vingt-six* feuillets, pour servir à enregistrer et constater les Naissances dans la commune de *Saint-Amand-de-Mathenay* pendant l'an 1883.

A Bordeaux, le 31 Décembre 1882.

*Alphonse Lagoutte*

N<sup>o</sup> 1  
Du 8 Janvier



Marin Lagard  
Declaré a la Cour de  
Cassation le 20 Mars 1811  
sur son recours de  
la douze Juillet 1810  
sur son recours de  
seize Mars  
1811

Par acte en date du dix  
septembre 1810, inscrit sur les registres  
de cette commune de Marin Lagard  
d'ou le mariage est constaté  
entre contractants en ces termes  
Pierre Diteau, dont mention faite  
par nos officiers de l'état civil, le  
dix septembre mil huit cent dix.

Dantagnan

N<sup>o</sup> 2

Du 12 Janvier  
Julien Moarou  
Moandard

Par acte en date du dix septembre  
mil huit cent dix, inscrit  
à la mairie de Moarou Julien  
Moarou Moandard dont le  
mariage est constaté  
entre contractants en ces  
termes  
Pierre Diteau, dont mention faite  
par nos officiers de l'état civil, le  
dix septembre mil  
huit cent dix.

Dantagnan

209  
Du huit Janvier mil huit cent quatre vingt trois  
à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marine Lagard, née le six de ce  
mois à cinq heures du matin, au lieu de Franuillon, commune  
de St André de Cubrac, fille légitime de Germain Lagard,  
cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Françoise Berri,  
sans profession, âgée de dix sept ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Franuillon.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Cordou, père, cultivateur, âgé de cinquante  
deux ans. Second témoin Jean Cordou fils, cultivateur, âgé de  
vingt cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé  
avec nous après lecture et nous le déclarons que c'est nous avons.

Constaté suivant la loi par moi Emile Dantagnan  
Dantagnan, Maire de St André de Cubrac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordou J. Cordou  
Dantagnan

210  
Du deux Janvier mil huit cent quatre vingt trois à  
trois heures du soir.

Acte de naissance de Julien Moarou Moandard, né le jour  
à six heures du matin, au lieu de la Cabeyre, commune de St André  
de Cubrac, fils légitime de Julien Moarou Moandard, veuve, âgé  
de trente huit ans, et de Moarou Joseph Blanchard, son père, âgé  
de trente ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu  
de la Cabeyre.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Guillaume Soulas, cultivateur, âgé de vingt  
six ans. Second témoin Pierre Chomel, cultivateur, âgé de vingt  
six ans habitant de cette commune.

Sur la réquisition et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
ont signé avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par moi Emile Dantagnan  
Maire de St André de Cubrac, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil. Moandard

Soulas Chomel Dantagnan

N. 5  
Du 29 Janvier  
Jean Marie  
Boussou

De vingt quatre ans mil huit cent quatre vingt  
trois, à trois heures du soir  
Acte de naissance de Jean Marie Boussou  
à son père de son lieu de naissance, commune de  
Luchon, fils légitime de Louis Boussou, marchand  
tailleur, habit, âgé de vingt quatre ans, et de Marie  
Lafitte, sans profession, âgée de trente ans, mariés ensemble  
au dit lieu de Luchon.

L'acte de l'enfant a été reconnu par  
Premier témoin Bertrand Laforgue, marchand  
à son lieu de naissance, Jean Bigot, tailleur, habitant  
de tout les ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été  
déclaré et signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par son Comité de section  
Dantagnon, Jean de Luchon, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Marié Léon Arsène Laforgue  
Dantagnon

N. 6  
Du 29 Janvier  
Jean Rousseau

De vingt sept ans mil huit cent quatre vingt  
trois, à une heure du matin  
Acte de naissance de Jean Rousseau, né à son  
père de son lieu de naissance, commune de Luchon, fils  
légitime de Jean Rousseau, tailleur, habitant  
à son lieu de naissance, âgé de vingt cinq ans, et de  
Marie Rousseau, sans profession, âgée de vingt deux ans, mariés  
ensemble au dit lieu de Luchon.

L'acte de l'enfant a été reconnu par  
Premier témoin Jean Bigot, marchand, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin Jean Bigot, marchand,  
âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été  
déclaré et signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par son Comité de section  
Dantagnon, Jean de Luchon, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Rousseau Rousseau

Acte en date du 29  
Janvier mil huit cent  
quatre vingt trois  
à une heure du matin  
de l'acte de naissance  
de Jean Rousseau, né  
à son père de son lieu  
de naissance, commune  
de Luchon, fils légitime  
de Jean Rousseau,  
tailleur, habitant à son  
lieu de naissance, âgé  
de vingt cinq ans, et  
de Marie Rousseau,  
sans profession, âgée  
de vingt deux ans,  
mariés ensemble au  
dit lieu de Luchon.  
L'acte de l'enfant a  
été reconnu par  
Premier témoin Jean  
Bigot, marchand, âgé  
de quarante quatre  
ans, second témoin  
Jean Bigot, marchand,  
âgé de trente huit  
ans, habitants de cette  
commune.  
Sur la requête et  
présentation à nous  
faite par l'enfant,  
nous avons rédigé le  
présent acte qui a été  
déclaré et signé avec  
nous après lecture.  
Commissaire devant  
la loi par son Comité  
de section Dantagnon,  
Jean de Luchon, faisant  
les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

N. 7  
Du 29 Janvier  
Jean Marie  
Boussou



Jean Marie  
Boussou

De vingt neuf ans mil huit cent quatre vingt  
trois, à trois heures du soir

Acte de naissance de Jean Marie Boussou, né à son  
père de son lieu de naissance, commune de Luchon, fils  
légitime de Louis Boussou, marchand tailleur, habitant  
à son lieu de naissance, âgé de vingt deux ans, et de Marie  
Lafitte, sans profession, âgée de trente ans, mariés ensemble  
au dit lieu de Luchon.

L'acte de l'enfant a été reconnu par  
Premier témoin Bertrand Laforgue, marchand  
à son lieu de naissance, Jean Bigot, tailleur, habitant  
de tout les ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été  
déclaré et signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par son Comité de section  
Dantagnon, Jean de Luchon, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Marié Léon Arsène Laforgue  
Dantagnon

N. 6  
Du 29 Janvier  
Jean Rousseau

De trente un ans mil huit cent quatre vingt  
trois, à une heure du matin  
Acte de naissance de Jean Rousseau, né à son  
père de son lieu de naissance, commune de Luchon, fils  
légitime de Jean Rousseau, tailleur, habitant  
à son lieu de naissance, âgé de vingt cinq ans, et de  
Marie Rousseau, sans profession, âgée de vingt deux ans,  
mariés ensemble au dit lieu de Luchon.

L'acte de l'enfant a été reconnu par  
Premier témoin Jean Bigot, marchand, âgé de  
quarante quatre ans, second témoin Jean Bigot, marchand,  
âgé de trente huit ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été  
déclaré et signé avec nous après lecture.  
Commissaire devant la loi par son Comité de section  
Dantagnon, Jean de Luchon, faisant les fonctions d'officier  
public de l'état civil.

Rousseau Rousseau

117  
Du 8 Février  
Pravon Les  
Laforgue

De huit Février mil huit cent quatre vingt  
trois, à dix heures du matin,  
Acte de naissance de François Léon Laforgue, né hier  
à neuf heures du matin au bourg de St. André de Cubzac,  
fil légitime de Jean Nestran Laforgue, aubergiste, âgé de  
trente trois ans, et de Marie Roumis, son épouse, âgée  
de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de  
St. André de Cubzac.

Le père de l'enfant a été reconnu être marcé.  
Premier témoin Louis Peyron, ferronnier, âgé de trente  
huit ans, second témoin René Gramault, Sableux, âgé de  
quarante deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui-même  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Gramault R Peyron fils  
Laforgue Dantagnan

118  
Du 8 Février  
Beauprestuis

De huit Février mil huit cent quatre vingt trois, à  
une heure du matin, Acte de naissance de Elie Beauprestuis, né  
hier à quatre heures du soir au lieu de Beauprestuis, commune de St. André  
de Cubzac, fil légitime de Jean Georges Beauprestuis, tonnelier, âgé  
de vingt sept ans, et de Elise Perrin, son épouse, âgée  
de vingt cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Beauprestuis.

Le père de l'enfant a été reconnu être marcé.  
Premier témoin Pierre Nostrin, tailleur de pierre, âgé de vingt  
ans, second témoin Pierre Gassin, tailleur de pierre, âgé de vingt  
deux ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui-même  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil.

Beauprestuis fils Nostrin Perrin  
Dantagnan

119  
Du 9 Février  
Jean Dejéan



De neuf Février mil huit cent quatre vingt trois, à  
dix heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Dejéan, né le sept de ce mois  
à sept heures du soir, au lieu de Fontbuisson, commune de St. André  
de Cubzac, fil légitime de Guillaume Dejéan, cultivateur, âgé  
de trente un an, et de Marie Louise Boussier, son épouse,  
âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de  
Fontbuisson.

Le père de l'enfant a été reconnu être marcé.  
Premier témoin Jean Bourin, entrepreneur, âgé de trente  
huit ans, second témoin Jean Basse, tonnelier, âgé de trente deux  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui lui-même  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Contaté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil.

Dejéan  
Bourin Basse Jean  
Dantagnan

120  
Du 13 Février  
Goli Simon  
Charlot

De treize Février mil huit cent quatre vingt trois, à dix  
heures du matin,  
Acte de naissance de Goli Simon Charlot, né hier à sept  
heures du soir au lieu de la Poygac, commune de St. André de  
Cubzac, fil légitime de Bernard Charlot, serrurier, âgé de trente  
un an, et de Marie Dupuy, son épouse, âgée de trente ans,  
mariés et demeurant ensemble au lieu de la Poygac, au dit lieu de

Le père de l'enfant a été reconnu être marcé.  
Premier témoin Jean Marie Charlot, marchand, âgé de quarante  
deux ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte  
qui lui-même et le déclarant ont signé avec nous après lecture, et nous l'actes  
qui a été acté.  
Contaté devant la loi par moi Comte Martin  
Dantagnan, Secrétaire de St. André de Cubzac, faisant les fonctions  
d'officier public de l'état civil.

Simon Charlot  
Dantagnan

Par acte en date du même  
deuxième mil huit cent quatre  
inscrit à la mairie. Solognot  
Elle Marie Charlot dont  
la naissance est constatée dans  
l'acte ci. contre, a contracté  
mariage avec Jeanne  
Barré - dont mention  
faite par nous officier de  
l'état civil le vingt six  
décembre mil huit cent  
quatre.  
Dantagnan  
Décédé à Bordeaux le  
vingt trois septembre mil  
neuf cent cinquante sept  
Le vingt huit septembre  
mil huit cent cinquante sept  
Le Signé

N. 11  
Dès le 7 Février  
Paul Vincent  
Armand Leveau

Du dix sept Février mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du soir,  
Notaire naissans de Louis Pierre Paul Vincent Armand  
Leveau, né lui à deux heures du soir au Bourg de St André  
de Cubzac, fils légitime de Pierre Paul Leveau, négociant  
âgé de trente sept ans, et de Catherine Laveau, veuve  
son père, âgé de vingt huit ans, mariés et demeurant  
ensemble au Bourg de St André de Cubzac,  
Le said enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin Pierre André Elvès notaire, âgé de vingt  
neuf ans, demeurant à St André. Second témoin Jean Rochet  
Catault, notaire, âgé de cinquante deux ans, demeurant à  
St André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture  
Compté devant la loi par moi Comte de cette  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Paul Vincent  
Armand Leveau  
Pierre André Elvès  
Jean Rochet Catault

Du vingt deux Février mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du matin, Notaire Jean Moreau, né à Jons  
à deux heures du matin, au lieu de Noussille, commune de St André  
de Cubzac, fils légitime de Nicolas Moreau, cultivateur  
âgé de vingt sept ans, et de Marie Degas, son épouse,  
âgée de vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Noussille.

Le said enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Paul Perrier négociant, âgé de trente  
neuf ans, second témoin Jean Catharavon, Courtois, âgé de  
cinquante six ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Comte de cette  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jean Paul Perrier  
Jean Catharavon  
Comte de cette  
Dantagnan

N. 13  
Dès le 2 Mars  
Normand Guichard



Notaire de l'enfant sera reconnue  
Guibert et non Degas,  
et le père sera père de  
Jean Edmond.  
Dont mention faite par le mari  
Succession, offerte de l'acte de  
le vingt deux Mars mil huit  
cent sept, Dantagnan  
notaire de St André de Cubzac  
le 22 Mars 1844

Du 2 Mars  
Julien Fresne

Decede à Bordeaux.  
le dix neuf juillet  
mil neuf cent cinquante  
neuf.

le vingt trois juillet mil  
neuf cent cinquante neuf  
le Naie,  
Remy

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du matin  
Notaire de naissance de Normand Guichard, né le vingt cinq  
Février dernier à deux heures du matin, au lieu de Pontons, commune  
de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Guichard,  
cultivateur, âgé de trente ans, et de Jeanne Degas, son épouse,  
âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au  
dit lieu de Pontons.

Le said enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Jouis, tourneur, âgé de vingt six  
ans, second témoin Jean Fauré, tourneur, âgé de trente trois  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant  
nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le déclarant ont  
signé avec nous après lecture, et non le déclarant qui a dit se savoir.

Compté devant la loi par moi Comte de cette  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Jouis  
Fauré  
Comte de cette  
Dantagnan

Du deux Mars mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du soir.

Notaire de naissance de Julien Fresne, né le vingt huit  
Février dernier à deux heures du soir au Bourg de St André de  
Cubzac, fils légitime de Comte pub. Fresne, cultivateur, âgé  
de trente trois ans, et de Anne Gallet, son épouse, âgée  
de trente quatre ans, mariés et demeurant ensemble au  
Bourg de St André de Cubzac.

Le said enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Joseph Jouis, tourneur, âgé de vingt  
six ans, second témoin Jean Fauré, tourneur, âgé de trente trois  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté devant la loi par moi Comte de cette  
Dantagnan, Secrétaire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Julien Fresne  
Comte de cette  
Dantagnan

Decede à saint André  
de Cubzac, le cinq Août mil  
neuf cent cinquante quatre  
St André de Cubzac  
mil neuf cent cinquante  
quatre  
à deux  
heures  
du soir

N<sup>o</sup> 11

Du 8 Mars  
Jean Baptiste  
Pochard

Deceé à Guines le vingt neuf Janvier  
mil neuf cent dix sept  
le 16 Mars 1908.

Du dix Mars à quatre heures et demie mil huit cent  
quatre vingt trois  
Acte de naissance de Honoré Raphael Kerchaud, né  
le vingt sept Mars dernier, à six heures du matin, au lieu de  
la Poyade, fil naturel de Marie Kerchaud, son épouse  
agée de vingt an, demeurant au dit lieu de la Poyade, et  
à son nom.

Le dit enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin: Elie Larrieu, jardinier, agé de cinquante  
quatre ans, second témoin: Pierre Thérin, laboureur, agé de quarante  
sept ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par  
Madame Genevieve Gaudin, épouse de Théodore de Cuba, nous  
avons vérifié le présent acte que le témoin s'abstient de déclarer  
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, élu de St. André de Cuba, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Thérin Larrieu Hoc. Genevieve  
Dantagnan

Du neuf Mars mil huit cent quatre vingt trois,  
à deux heures du soir,

Acte de naissance de Geni Dumail, né à deux  
heures du matin au bourg de St. André de Cuba, fils  
légitime de Daniel Dumail, colporteur, agé de quarante ans,  
et domicilié à St. Gaudin, Sainte Genevieve.

Le dit enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Dominique Labadie, colporteur, agé de vingt  
huit ans, demeurant à St. Gaudin, second témoin: Charles Leffevre,  
marchand, agé de vingt cinq ans, demeurant à St. André de Cuba.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le témoin s'abstient de déclarer  
ont signé avec nous après lecture, et nous le présent et le déclarer  
qui ont dit nous.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, élu de St. André de Cuba, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Dumail

N<sup>o</sup> 12

Du 10 Mars



Jean Pierre Beaune

Par acte en date du vingt huit  
Novembre mil neuf cent dix sept  
à six heures de - Saine Genevieve  
(Gardien)  
Pierre  
de la  
est  
Larrieu  
et contre  
marriage  
avec  
Marie  
THOMAS - dont mention  
faite par nous officier de l'état  
civil, le feuille n<sup>o</sup> 100 mil neuf  
cent dix sept.

D.A. Martin

Du dix Mars mil huit cent quatre vingt trois,  
à six heures du matin.

Acte de naissance de Jean Pierre Beaune, né le quatre  
de ce mois, à cinq heures du soir au bourg de St. André de  
Cuba, fils légitime de Pierre Beaune, chiffonnier, agé  
de trente trois ans, et de Marie Lacarade, son épouse  
agée de trente trois ans, mariés et demeurant ensemble  
au bourg de St. André de Cuba.

Le dit enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin: Thomas Patinot, jardinier, agé de quarante  
ans, second témoin: Elie Larrieu, jardinier, agé de cinquante  
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le témoin s'abstient de déclarer  
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, élu de St. André de Cuba, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Patinot Thomas Beaune Pierre  
Larrieu

Du quatorze Mars mil huit cent quatre vingt trois, à  
deux heures du soir,

Acte de naissance d'Elisabeth Germaine Duranthon, née  
à deux heures du matin au bourg de St. André de Cuba,  
fille légitime de Jean Théodore Duranthon, banquier, agé de  
trente trois ans, et de Victorine Lamone Goussier, sans profession,  
agée de vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au  
bourg de St. André de Cuba.

Le dit enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin: Elie Larrieu, jardinier, agé de cinquante  
quatre ans, second témoin: Pierre Thérin, laboureur, agé de quarante  
sept ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte que le témoin s'abstient de déclarer  
ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Martin  
Dantagnan, élu de St. André de Cuba, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Duranthon  
Larrieu

N<sup>o</sup> 19

Du 16 Mars

St. Etienne de Cubzac  
Leon Ichegavay

Decede a Bordeaux  
(Puisse) le dix neuf  
mars cent  
neuf cent  
le 23 Mars 1912  
le raw,  
Cubzac

Du bon ébran mit huit cent quatre vingt trois  
a deux heures de soir  
Acte de naissance de Leon Ichegavay, né le treize  
de Mars, a deux heures du matin au lieu de la Galle, commune  
de St. Etienne de Cubzac, fils naturel de Jean Ichegavay employé,  
Ichegavay employé, âgé de vingt huit ans, demeurant a  
Bordeaux, et de Louise Dugat, sans profession, âgée de vingt  
ans, domiciliée a Bordeaux, non mariée.

Le bon de l'enfant a été reconnu et masculin.  
Premier témoin: Louis Carrère, propriétaire, âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin: Jean Ferré, laboureur, âgé de  
quarante un an, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation a nous faite par le  
présent acte que le témoin et la déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, Emile Martini  
Dantagnan, Secrétaire de St. Etienne de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Ferré, Carrère, Ichegavay*

N<sup>o</sup> 20

Du 19 Mars

Emile Beignier

Du bon neuf Mars mil huit cent quatre vingt trois  
a deux heures de soir

Acte de naissance de Bernath Beignier, né le dix  
sept de Mars, a deux heures de soir, au bourg de St. Etienne de  
Cubzac, fils légitime de Alphonse Beignier, forgeron,  
âgé de quarante cinq ans, et de Marie Valentine Syraud  
sans profession, âgée de trente un an, mariée et demeurant  
ensemble au bourg de St. Etienne de Cubzac.

Le bon de l'enfant a été reconnu et féminin.  
Premier témoin: Charles Collard, marchand, âgé de vingt  
cinq ans, second témoin: Hippolyte Gassnach, peintre, âgé de  
trente deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le  
présent acte que le témoin et la déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, Emile Martini  
Dantagnan, Secrétaire de St. Etienne de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Collard, Beignier, Gassnach*

N<sup>o</sup> 21

Du 21 Mars



Jean Joseph Joël  
Durantthon

Par acte  
en date du  
neuf mars mil neuf cent  
et dix sept de l'état civil de cette  
commune, Jean Joseph Joël Durantthon  
dont la naissance est en date dans  
le 28 Mars, a contracté mariage  
avec Jeanne Bernarde Genevieve  
dont mention faite par nous officier  
de l'état civil le jour mesme de la  
mil neuf cent dix sept.

Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, a deux heures de soir

Acte de naissance de Jean Joseph Joël Durantthon  
né le dix a onze heures et demie de soir, au bourg de St. Etienne  
de Cubzac, fils légitime de Jean Joseph Durantthon  
pharmacien, âgé de trente deux ans, et de Jeanne Chacron, sans  
profession, âgée de vingt sept ans, mariée et demeurant  
ensemble au bourg de St. Etienne de Cubzac.

Le bon de l'enfant a été reconnu et masculin.  
Premier témoin: Michel Morin, carrossier, âgé de trente  
trois ans, second témoin: Pierre Théodore Durantthon, commis, âgé de  
vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation a nous faite par le  
présent acte que le témoin et la déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, Emile Martini  
Dantagnan, Secrétaire de St. Etienne de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Durantthon, Morin*

Decede a  
le deux Septembres mil neuf cent  
et dix sept de l'état civil de cette  
commune, le 29 Mars  
le raw,  
Cubzac

Du 21 Mars

Roche Nancy Jean  
Jeanne Coustau

Decede a Paris (XV arrondissement)  
le vingt trois Mars mil neuf  
cent cinquante trois -  
le raw,  
Cubzac

Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt trois, a  
trois heures de soir, acte de naissance de Marie Nancy Jeanne  
Coustau, née le jour a deux heures de soir au bourg  
de St. Etienne de Cubzac, fille légitime de Paul Jean Coustau  
notaire, âgé de quarante quatre ans, et de Marie Nancy Jeanne  
sans profession, âgée de trente deux ans, mariée et demeurant  
ensemble au bourg de St. Etienne de Cubzac.

Le bon de l'enfant a été reconnu et féminin.  
Premier témoin: Urbain Dourson, propriétaire, âgé de  
quarante trois ans, second témoin: Jeanne Danflou, propriétaire  
officière de la légalité, âgée de cinquante deux ans, demeurant  
a Cubzac et le premier témoin a St. Etienne de Cubzac.

Sur la requête et présentation a nous faite par le  
présent acte que le témoin et la déclarant ont signé  
avec nous après lecture.

Constaté suivant la loi par nous, Emile Martini  
Dantagnan, Secrétaire de St. Etienne de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Danflou, Coustau*

1123  
Du 17 Mars  
Baptiste Berchaud  
Commis-greffier

Le vingt sept Mars mil huit cent quatre vingt trois, à quatre heures du soir.

Devant nous Maire de Castelnau de Cubzac, Cultivateur, est parvenue la nommée Marie Berchaud, cultivatrice, âgée de vingt ans, venant au lieu de la Couade, commune de Castelnau de Cubzac, laquelle a déclaré reconnaître pour son fils naturel, l'enfant de Marie Baptiste Berchaud, né le vingt sept Février dernier dans cette commune, et il a été enregistré le deux Mars suivant.

La présente déclaration a été faite en présence de deux ou trois témoins, marchand, âgé de cinquante trois ans, et Jean Bergegnon, propriétaire, âgé de cinquante un an, habitant de cette commune, lequel ont signé avec nous après lecture, de nous le déclarant qui a été et a savoir:

Contaté devant la loi par moi Comte de Castelnau, Dantagnon, Maire de Castelnau de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Bergegnon - J. M. Montaud  
Dantagnon

1124  
Du 11 Mars  
Marie Marianne de Castro

Le huit Mars mil huit cent quatre vingt trois, à deux heures du matin.

Acte de naissance de Marie Marianne de Castro, née hier à deux heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Marc-Antoine de Castro, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Jeanne Poudier, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, M. Jean-Jacques Jadin, âgé de cinquante quatre ans, demeurant à St. André de Cubzac, cultivateur, âgé de cinquante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Comte de Castelnau, Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Jadin - J. M. Germain Larivet  
Dantagnon

1125  
Du 2 Avril  
Marie Angélique Chostard



Le deux Avril mil huit cent quatre vingt trois, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Marie Angélique Chostard, née ce jour à deux heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fille légitime de Louis Chostard, marchand, âgé de trente quatre ans, et de Marie-Anne Vige, sans profession, âgée de vingt sept ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

L'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin, Jean Vige, boulanger, âgé de quarante ans, demeurant à St. André de Cubzac, cultivateur, âgé de quarante huit ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Comte de Castelnau, Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Vige - Louis Chostard  
Dantagnon

Décédé à Blaye (Gironde) le 9 Avril 1973 - le Maire  
Larivet

1126  
Du 11 Avril  
Emile Eugène François Joseph Boistieu

Le quatre Avril mil huit cent quatre vingt trois, à neuf heures du matin.

Acte de naissance d'Emile Eugène François Joseph Boistieu, né ce jour à neuf heures du matin, au bourg de St. André de Cubzac, fils légitime de François Joseph Boistieu, cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Julienne Marie L. Boisson, sans profession, âgée de vingt neuf ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St. André de Cubzac.

L'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin, Guillaume Soulier, cultivateur, âgé de vingt six ans, demeurant à St. André de Cubzac, cultivateur, âgé de vingt trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté devant la loi par moi Comte de Castelnau, Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Soulier - J. M. Soulier  
Dantagnon



Du 7 Avril

Juliette Barrouilh

Exploit en date du 7 Avril 1847...  
Le 7 Mars

Précédent à  
St Perce (grande)  
Le 27 Mars cent cinquante  
Le 27 Mars cent cinquante  
Le 27 Mars cent cinquante

Le 27 Mars

Du sept Avril mil huit cent quatre vingt trois  
à dix heures du matin,  
Acte de naissance de Juliette Barrouilh, née à Paris  
quatre heures du matin, au Bourg de St André de Cubzac, fille  
légitime de Antoine Barrouilh, cultivateur, âgé de vingt  
cinq ans, et de Marie Cramon, sans profession, âgée de  
de St André de Cubzac.

Le don de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Gordon père, vicaire, âgé de  
cinquante deux ans, second témoin Jean Gordon fils, vicaire,  
âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constataci devant le loi par nous Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Gordon, Cordon, Barrouilh, Marten

Du 21 Avril

Jean Thomas

Acte en date du 21 Avril 1847...  
Le 21 Mars

Le 21 Mars

Du vingt un Avril mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Thomas, né hier à cinq heures  
du soir au lieu de Cerefort, commune de St André de Cubzac,  
fils légitime de Girard Thomas, cultivateur, âgé de trente un  
ans et de Marie Grolin, sans profession, âgée de vingt quatre ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cerefort.

Le don de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Girard, agent d'affaires, âgé de cinquante  
deux ans, second témoin Jean Sauvage, propriétaire, âgé de quarante  
deux ans, demeurant à St André de Cubzac, et le premier témoin  
de St André de Cubzac.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin et le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constataci devant le loi par nous Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Dantagnan, Sauvage, Girard, Grolin

Du 26 Avril



Jean Duga

Par acte en date du douze Juin  
mil neuf cent douze usant la main  
de religieuse (curieuse), Jean Duga

D. A. M...

Du 26 Avril

Auguste Landreau

Par acte en date du onze février  
mil neuf cent neuf usant à la mairie  
de Landreaux (grande) Auguste Landreau  
dont la naissance est constatée dans  
un acte de mariage avec Anne Morange.  
Sont mention faits par nous  
officiers de l'état civil, le dix huit  
février mil neuf cent neuf

D. A. M...

Du vingt six Avril mil huit cent quatre vingt trois  
à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Jean Duga, né ce jour à deux  
heures du matin, au lieu de St André de Cubzac, commune de St André de  
Cubzac, fils légitime de Jean Duga, cultivateur, âgé de vingt  
six ans, et de Marie Perron, sans profession, âgée de vingt  
trois ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de St André.

Le don de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Landreau, cultivateur, âgé de vingt  
sept ans, second témoin Jean Landreau, cultivateur, âgé de cinquante  
quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataci devant le loi par nous Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant  
la fonction d'officier public de l'état civil.

Duga, Landreau, Perron, Marten

Du vingt six Avril mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Auguste Landreau, né hier à trois  
heures du soir, au Bourg de Landreaux de Cubzac, fils légitime de  
Jean Landreau, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Marie  
Landreau, sans profession, âgée de vingt quatre ans; mariés  
et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le don de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Landreau, propriétaire, âgé de vingt  
deux ans, demeurant à St André de Cubzac, second témoin Jean  
Landreau, cultivateur, âgé de trente un ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par  
le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que le témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Constataci devant le loi par nous Emile Marten  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

Landreau, Landreau, Marten

N. 31

Du 17 Avril

Marquise Bigolle  
D'acte en acte de vingt  
cinq ans, mariée à la veuve  
de Cabran, de Cuba, âgée de  
vingt-huit ans, mariée au  
mariage, en vertu de contrat  
mariage, au lieu de l'église  
de l'église de Cuba, le vingt  
sept Avril mil huit cent  
quatre vingt trois.

Du vingt sept Avril mil huit cent quatre vingt  
trois, à quatre heures de nuit  
Acte de naissance de Jean Bigolle, né le vingt  
cinq de ce mois à midi, au lieu de Douk, commun de l'église  
de Cuba, fils légitime de Jean Bigolle, cultivateur, âgé de  
vingt huit ans, et de Marie Bigolle, son épouse, âgée de  
vingt un an, mariés et demeurant ensemble au dit lieu  
de Douk.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Jehu Vierge, boulanger, âgé de quarante ans.  
Second témoin, Charles, Carilland, marchand, âgé de vingt  
cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et  
le déclarant ont signé eux-mêmes après lecture.

Compté devant nous par nous, Esmite Martin  
Dantagnon, Secrétaire de l'état de Cuba, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Jean Bigolle  
Charles Carilland  
Esmite Martin Dantagnon

Du premier Mai mil huit cent quatre vingt trois,  
à deux heures de nuit.

Acte de naissance de Marie Rosier, née le sept huit  
et demi de nuit au lieu de la Laguna, commun de l'église de  
Cuba, fils légitime de Pierre Rosier, cultivateur, âgé de  
vingt huit ans, et de Rose Rosier, son épouse, âgée de  
vingt trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de la Laguna.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin, Charles, Carilland, marchand, âgé de vingt cinq  
ans, second témoin, Pierre Ferris, laboureur, âgé de vingt ans,  
habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le témoin et  
le déclarant ont signé eux-mêmes après lecture.

Compté devant nous par nous, Esmite Martin  
Dantagnon, Secrétaire de l'état de Cuba, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Charles Carilland  
Pierre Ferris  
Esmite Martin Dantagnon

N. 32

Du 18 Mars



Marie Dehors  
Reconnaisance



18 30  
Aujourd'hui deux Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures de nuit, devant nous, Secrétaire de l'église  
de Cuba, et son procureur, Modeste Dehors, son procureur  
agré de vingt huit ans, demeurant au lieu de l'église de  
Cuba, commun de l'église de Cuba, lequel a déclaré avoir  
reconnu pour sa fille naturelle, Marie Dehors, née à  
la Havane de Cuba, le vingt Avril mil huit cent trente  
deux, et enregistré le vingt un du même mois sur le  
registre de cette commune, comme fille naturelle de Jean  
Dehors et de son épouse, ajoutant que c'est par erreur  
qu'elle a été présentée sans cet acte, femme, que son  
nom est Modeste Dehors, et qu'à l'avenir elle devra  
sa fille, tant de jour comme fille de Modeste Dehors.

Le présent acte de reconnaissance a été fait en présence de nous  
Raymond Desson, notaire à l'occasion, au dit lieu de  
Cuba, âgé de quarante deux ans, et de Jean Desjardins, cultivateur  
de jour et de nuit, âgé de trente ans, demeurant  
à l'endroit de Cuba, qui ont, après lecture, signé avec  
nous et le déclarant.

Compté devant nous par nous, Esmite Martin  
Dantagnon, Secrétaire de l'état de Cuba, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Modeste Dehors

Raymond Desson  
Jean Desjardins  
Esmite Martin Dantagnon

N. 33

Du 17 Mars

Elisabeth Ferris

Du dix sept Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à quatre heures de nuit.

Acte de naissance de Elisabeth Ferris, née le quatre  
de ce mois à sept heures de nuit, au lieu de la Laguna, commun  
de l'église de Cuba, fille naturelle de Jean Ferris  
son procureur, âgé de vingt trois ans, demeurant au dit  
lieu de la Laguna, et de son épouse.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Charles Carilland, marchand, âgé de vingt  
cinq ans, second témoin, Pierre Ferris, laboureur, âgé de  
vingt ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite  
par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui le  
témoin et le déclarant ont signé eux-mêmes après lecture.

Compté devant nous par nous, Esmite Martin  
Dantagnon, Secrétaire de l'état de Cuba, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Charles Carilland  
Pierre Ferris  
Esmite Martin Dantagnon

ont signé avec nous après lecture,  
Combatte suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de la commune de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux **L. Martin** Général

Dantagnon

N. 83  
Du vingt un Mars mil huit cent quatre vingt trois  
à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Daramat né cette nuit à  
minuit au lieu de Montalors, commune de St André de Cubra,  
fils naturel de Jean Daramat, cultivateur âgé de dix  
neuf ans, demeurant au dit lieu de Montalors, et de son  
non nommé

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin **Blé Perrin**, jardinier âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin **Pierre Ferrin**, laboureur âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par la sœur  
nous avons vu et lu le présent acte que le témoin **Blé Perrin**  
ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de la commune de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux **L. Martin**

Dantagnon

N. 86  
Du vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Raymond Etienne Gautier né  
hier à une heure du matin, au bourg de St André de Cubra,  
fils légitime de Jean Gautier, laboureur âgé de vingt cinq  
ans, et de Elisabeth Blanche Laboureur, son épouse,  
âgé de vingt quatre ans; marié et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cubra.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin **Pierre Ferrin**, laboureur âgé de quarante



Décédé le huitième  
juillet mil neuf cent  
deux à Paris et à l'âge de  
deux ans.

Le premier  
est  
est  
est  
est

N. 84  
Du 26 Mars

Josel Chalagné

Cet acte en date du huitième  
juillet mil neuf cent deux inscrit aux  
registres de l'état civil de cette  
commune. Josel Chalagné dont  
la naissance est constatée dans l'acte  
ci contre a contracté mariage avec  
Jeanne Emille Joretier.  
Dont mention faite par nous,  
officier de l'état civil le huitième  
juillet mil neuf cent deux

D. A. Joretier

N. 88

Du 30 Mars

Jean Daramat  
Reconnaisance

neuf ans, second témoin **Jean Ferrin**, laboureur, âgé de  
trente trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons vu et lu le présent acte que les  
témoin et le déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Combatte suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de la commune de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux **L. Martin** Général

Dantagnon

N. 85  
Du vingt deux Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Josel Chalagné né hier à dix  
heures du soir au lieu de Chavaux, commune de St André de  
Cubra; fils légitime de Jean Chalagné, facteur, âgé de  
trente quatre ans, et de Jeanne Bibeau, son épouse, âgé  
de vingt huit ans; marié et demeurant ensemble au dit  
lieu de Chavaux.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin **Paulin Perrin**, cocher, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vu et lu le présent acte que les témoin  
et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de la commune de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux **Josel Chalagné**

P. Bibeau

Dantagnon

N. 87  
Du trente Mars mil huit cent quatre vingt trois  
à neuf heures du matin devant nous Jean de St André  
de Cubra, son père et Jean Daramat, cultivateur, âgé  
de vingt ans, demeurant au lieu de Montalors, commune de  
St André de Cubra, laquelle a déclaré reconnaître pour son  
enfant naturel Jean Daramat, né au dit lieu de Montalors  
le sixième courant et enregistré le même jour par les registres

Par acte en date du huitième  
juillet mil neuf cent deux inscrit aux  
registres de l'état civil de cette  
commune. Josel Daramat a  
contracté mariage avec  
Jeanne Emille Joretier.  
Dont mention faite par nous,  
officier de l'état civil le huitième  
juillet mil neuf cent deux

N. 82  
Du 21 Mars

Jean Daramat

Acte de naissance de Jean Daramat né cette nuit à  
minuit au lieu de Montalors, commune de St André de Cubra,  
fils naturel de Jean Daramat, cultivateur âgé de dix  
neuf ans, demeurant au dit lieu de Montalors, et de son  
non nommé

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin **Blé Perrin**, jardinier âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin **Pierre Ferrin**, laboureur âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par la sœur  
nous avons vu et lu le présent acte que le témoin **Blé Perrin**  
ont signé avec nous après lecture.

Combatte suivant la loi par nous Louis Martin  
Dantagnon, Maire de la commune de Cubra, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux **L. Martin**

Dantagnon

N. 86  
Du vingt quatre Mars mil huit cent quatre vingt  
trois, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Raymond Etienne Gautier né  
hier à une heure du matin, au bourg de St André de Cubra,  
fils légitime de Jean Gautier, laboureur âgé de vingt cinq  
ans, et de Elisabeth Blanche Laboureur, son épouse,  
âgé de vingt quatre ans; marié et demeurant ensemble  
au bourg de St André de Cubra.

Le père de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin **Pierre Ferrin**, laboureur âgé de quarante

Acte en date du vingt huit octobre  
mil neuf cent deux inscrit aux  
registres de l'état civil de cette  
commune. Raymond  
Gautier dont la naissance  
est constatée dans l'acte  
ci contre a contracté  
mariage avec  
Jeanne Emille Joretier.  
Dont mention faite par nous,  
officier de l'état civil le  
huitième juillet mil neuf cent  
deux

de naissance de cette commune, comme fille naturelle de  
Anne Daramat et de son père non nommé.

La présente déclaration a été faite en présence de  
Blaise Larrin jardinier, âgé de cinquante quatre ans, et Pierre  
Tobolski, âgé de quarante neuf ans, habitant de cette commune  
qui ont signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été mis au  
Comtate devant la loi par moi Emile Noartin  
Dantagnan, Maire de l'Etude de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

*Signature: Larrin*  
*Signature: Tobolski*  
Dantagnan

Deuxième un mois mil huit cent quatre vingt trois, à  
trois heures du soir.

Acte de naissance de Pierre Nozerie, né à Paris le neuf heures  
du matin au lieu de Bedon, commune de l'Etude de Cubzac,  
fils naturel de Marie Nozerie, cultivateur, âgé de dixsept ans,  
demeurant au dit lieu de Bedon, et de son père non nommé.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Blaise Larrin, jardinier, âgé de cinquante  
quatre ans, second témoin Pierre Tobolski, Saboteur, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par Madame  
Goulet, sage femme, demeurant à l'Etude de Cubzac, nous  
avons vérifié le présent acte, lequel témoin et le déclarant  
ont signé avec nous après lecture.

Comtate devant la loi par moi Emile Noartin  
Dantagnan, Maire de l'Etude de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

*Signature: Goulet*  
*Signature: Larrin*  
*Signature: Tobolski*  
Dantagnan

Deuxième un mois mil huit cent quatre vingt trois, à  
quatre heures du soir.

Acte de naissance de Jean Noveau, né hier au matin  
deux heures du matin, fils légitime de Jean Noveau, cultivateur, âgé de  
quatre vingt un ans, et de Marie Gie, son épouse, âgée de  
quatre vingt ans, mariés et demeurant ensemble au dit  
lieu de Beaufort.

Decide à St Michel de  
Fronsac (Gironde) le  
neuf heures mil neuf cent  
quatre vingt trois -  
le 24 Janvier 1903



Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Emile Gaillard, propriétaire, âgé de  
cinquante un an, second témoin Jean Gorgeu, cultivateur,  
âgé de cinquante deux ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte, lequel témoin ont  
signé avec nous après lecture et non le déclarant qui a été mis au  
Comtate devant la loi par moi Emile Noartin  
Dantagnan, Maire de l'Etude de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

*Signature: Gaillard*  
*Signature: Gorgeu*  
Dantagnan

Deuxième un mois mil huit cent quatre vingt trois, à  
trois heures du soir.

Acte de naissance de Guillaume Surcou, né le deux heures  
de ce soir au village de Beaufort, commune de l'Etude de Cubzac,  
fils légitime de Jean Surcou, tonnelier, âgé de trente ans, et de  
Marie Noartin, son épouse, âgée de vingt huit ans, mariés  
et demeurant ensemble au dit lieu de Beaufort.

Le lieu de l'enfant a été reconnu être masculin  
Premier témoin, Jean Baymond, charbonnier, âgé de  
quarante cinq ans, second témoin Pierre Tobolski, âgé de  
de quarante neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons vérifié le présent acte, lequel témoin  
ont signé avec nous après lecture.

Comtate devant la loi par moi Emile Noartin  
Dantagnan, Maire de l'Etude de Cubzac, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil.

*Signature: Surcou*  
*Signature: Baymond*  
*Signature: Tobolski*  
Dantagnan

Deuxième un mois mil huit cent quatre vingt trois, à  
neuf heures du matin.

Acte de naissance de Jean Louis Payron, né le vingt  
de ce mois, à onze heures du matin, au bourg de l'Etude de Cubzac,  
fils légitime de Pierre Payron, bouvier, âgé de vingt huit ans,  
et de Jeanne Lafage, son épouse, âgée de vingt ans.

1903

Deuxième un mois

Guillaume Surcou

Comtate en date du quatorze mai  
mil neuf cent quatre vingt trois  
de cette commune  
Guillaume Surcou, dans le  
naissance est constatée par l'acte  
ci-joint, enregistré mariage  
avec Anne Moren -  
not mention fait par le sousigné  
Maire de l'Etude de Cubzac,  
officier de l'état civil, le qua-  
torze mai mil neuf cent huit

Decide à St André de  
Cubzac, le treize Novembre  
mil neuf cent cinquante  
sept.

le quatorze Novembre mil  
neuf cent cinquante sept  
le Maire

1903

Deuxième un mois

Jean Louis Payron



à lui présentée ordonne la ratification de l'acte de mariage...  
de l'acte de mariage...  
de l'acte de mariage...  
de l'acte de mariage...

à ce que quant les uns habitent à celui de l'autre...  
De vingt six feuillets mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du matin.

N. 46  
Du 26 juillet

Marquande Spirit

Acte de naissance de Jean-quiès Spirit...  
de son père Jean-quiès Spirit...  
de sa mère Marie...

Deuxième témoin Pierre Chabagne, pasteur, âgé de trente  
quatre ans, second témoin Pierre Colathou, corneur, âgé  
de trente deux ans, habitants de cette commune.

N. 47

Du 31 juillet

de l'acte de naissance de Jean-quiès Spirit...

Deuxième témoin Jean Colathou, corneur, âgé de  
deux ans, second témoin Jean Colathou fils, corneur, âgé  
de vingt six ans, habitants de cette commune.

N. 45  
Du 24 juillet

De vingt quatre feuillets mil huit cent quatre  
vingt trois, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean-quiès Spirit...  
de son père Jean-quiès Spirit...  
de sa mère Marie...

Deuxième témoin Jean Colathou, corneur, âgé de  
deux ans, second témoin Jean Colathou fils, corneur, âgé  
de vingt six ans, habitants de cette commune.

N. 47  
Du 31 juillet

de l'acte de naissance de Jean-quiès Spirit...

Deuxième témoin Jean Colathou, corneur, âgé de  
deux ans, second témoin Jean Colathou fils, corneur, âgé  
de vingt six ans, habitants de cette commune.

Décédé à St André de Culzac (Gironde) le dix huit Mars mil neuf cent soixante - le dix huit Mars mil neuf cent soixante - le Maire,

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré par nous après lecture et non le déclarant qu'il n'est pas marié.

Antiquary Cordoz Cordoz fils Dantagnan

N° 88 Du dix Août mil huit cent quatre vingt trois à neuf heures du matin, Acte de naissance de Elisabeth Marguerite Fournier, née le huit de ce mois à sept heures du soir au lieu de Fombordau, commune de St André de Culzac, fille légitime de Jacques Fournier, carrier, âgé de quarante ans, et de Philippine Bellier, son épouse, âgée de trente six ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fombordau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Elie Larrieu, jardinier, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Charles Caillaud, marchand, âgé de vingt cinq ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré par nous après lecture.

Constataci devant nous par moi Emile de Marten Dantagnan, Maire de St André de Culzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Je Fournier Caillaud Larrieu Dantagnan Du treize Août mil huit cent quatre vingt trois à neuf heures du matin, Acte de naissance de Jeanne Yvonne Fournier, née le onze de ce mois à trois heures et demie du soir au lieu de Fombordau, commune de St André de Culzac, fille légitime de Raymond Fournier, terrassier, âgé de trente cinq ans, et de Marie Péralle, son épouse, âgée de trente deux ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Fombordau.

chaume Jehu Yvonne Fournier

Mariée à Cantona (Gironde) le quinze Février mil neuf cent trois avec Jean, Marsof le vingt trois décembre mil neuf cent quarante neuf le Maire

Décédé à Ambarès (Gironde) le vingt huit Mai mil neuf cent cinquante cinq le premier jour mil neuf cent cinquante cinq - le Maire

N° 90 Du 17 Août Par acte en date du vingt neuf juillet, inscrit au registre de cette commune de naissance de l'enfant ci contre, a contracté mariage avec Joseph d'Arnaud, notaire, par nous officier de l'état civil, le trentième mil huit cent cinquante.

N° 91 Du 27 Août Victor Albert Fournier

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Pierre Louis Sabatier, âgé de quarante trois ans, second témoin Jean Fournier, tonnelier, âgé de trente ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré par nous après lecture et non le déclarant qu'il n'est pas marié.

Constataci devant nous par moi Emile de Marten Dantagnan, Maire de St André de Culzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

N° 92 Du dix sept Août mil huit cent quatre vingt trois, à trois heures du soir, Acte de naissance de Marguerite Bardou, née ce jour à midi au lieu de Grogny, commune de St André de Culzac, fille légitime de Pierre Bardou, cultivateur, âgé de vingt huit ans, et de Jeanne Guichot, son épouse, âgée de vingt cinq ans; mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Grogny.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Gorden, fils, cordonnier, âgé de cinquante deux ans, second témoin Jean Cordoz, fils, carrier, âgé de vingt six ans, habitant de cette commune. Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été déclaré par nous après lecture.

Constataci devant nous par moi Emile de Marten Dantagnan, Maire de St André de Culzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Cordoz Cordoz fils Dantagnan Bardou Poisse Du vingt cinq Août mil huit cent quatre vingt trois, à onze heures du matin, Acte de naissance de Victor et Léontine Poisse.

Par acte en date du trois Mars mil neuf cent dix inscrit sur le registre de la commune de Ploegne-Villages (Cher), Victor Albert Boussieres dans la naissance est constaté que l'acte ci-dessus, a constaté mariage avec Albertine Viret, l'acte mentionne fait par nos officiers de l'état civil le dix Novembre mil neuf cent dix Ploegne

Le vingt trois de ce mois à midi au bourg de Ploegne de Cucheau fils légitime de Renaud Pouchouin, cultivateur, âgé de trent un an, et de Marie Poizis son épouse, âgée de vingt an, mariés et demurant ensemble au bourg de Ploegne de Cucheau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Jean Schavrin, propriétaire, âgé de soixante quatre ans, second témoin, Eli Larrin, fermier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par la Dame Genuilh, sage femme demurant à Ploegne de Cucheau, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par nos Seigneurs Notaires Dantagnan, Secrétaire de l'état de Cucheau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux, Chauroux, Fée, Genevill, Ploegne

10:12 Du 27 Août Marie Faulon

Le vingt sept Août mil huit cent quatre vingt trois, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Faulon, née le dix quatre heures du matin au lieu de Calong, commune de Ploegne de Cucheau; fille légitime de Pierre Faulon, cultivateur, âgé de vingt neuf ans, et de Jeanne Goumon, son épouse, âgée de vingt sept ans; mariés et demurant ensemble au lieu de Calong.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin Jean Saur, tonnelier, âgé de trente trois ans, second témoin, George Renaud, tonnelier, âgé de vingt quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins ont signé avec nous après lecture et un le déclarant qui a dit nous avoir.

Contaté suivant le loi par nos Seigneurs Notaires Dantagnan, Secrétaire de l'état de Cucheau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

André, Ploegne

Par acte en date du vingt huit Août mil neuf cent dix inscrit sur le registre de la commune de Ploegne-Villages (Cher), Victor Albert Boussieres dans la naissance est constaté que l'acte ci-dessus, a constaté mariage avec Albertine Viret, l'acte mentionne fait par nos officiers de l'état civil le dix Novembre mil neuf cent dix Ploegne

10:13 Du 27 Août Renaud fils, George Lator

Le vingt sept Août mil huit cent quatre vingt trois, à quatre heures du soir.

Acte de naissance de Renaud fils George Lator, né le vingt sept heures du matin au bourg de Ploegne de Cucheau; fils légitime de Pierre Joseph Lator, négociant, âgé de vingt sept ans, et de Marie Lator, son épouse, âgée de vingt sept ans; mariés et demurant ensemble au bourg de Ploegne de Cucheau.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin. Premier témoin Pierre Fourni, laboureur, âgé de quarante neuf ans, second témoin, Eli Larrin, fermier, âgé de cinquante quatre ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par nos Seigneurs Notaires Dantagnan, Secrétaire de l'état de Cucheau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Jurieux, Ploegne, Ploegne

10:14 Du 27 Août Marie Plouman

Le deux Septembre mil huit cent quatre vingt trois, à neuf heures du matin.

Acte de naissance de Marie Plouman née le vingt neuf Août à minuit au lieu de Port de Plouman, commune de Ploegne de Cucheau; fille légitime de Joseph Plouman, marié, âgé de trent ans, et de Marie Babichon, son épouse, âgée de vingt un an; mariés et demurant ensemble au lieu de Port de Plouman.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin. Premier témoin, Etienne Renaud, marchand, âgé de quarant sept ans, second témoin, Etienne Lator, charcutier, âgé de soixant un an, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant le loi par nos Seigneurs Notaires Dantagnan, Secrétaire de l'état de Cucheau faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

Plouman Joseph, Ploegne, Ploegne

Par acte en date des dix de l'année mil neuf cent dix inscrit sur les registres de cette commune, Marie Fleurière dont la naissance est constatée dans l'acte ci-dessus a contracté mariage avec Jeanne Viret.

Par acte en date des dix de l'année mil neuf cent dix inscrit sur les registres de cette commune, Marie Fleurière dont la naissance est constatée dans l'acte ci-dessus a contracté mariage avec Jeanne Viret.

Decidé à St André de Cuzze, le vingt et un Janvier mil neuf cent dix que le présent acte est légitime.

Le vingt et un Janvier mil neuf cent dix que le présent acte est légitime.



N<sup>o</sup>. 15

Du 14<sup>th</sup>

Marie Elisabeth  
Cobin

Du quatorze Septembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à dix heures du matin.

Acte de naissance de Marie Elisabeth Robin, née ce  
jour à onze heures du matin, au lieu de Post. neuf, commune  
de St. André de Cubzac, fille légitime de Jean Robin, marié,  
âgé de quarant ans, et de Marie Raboulet, sans profession, mariée,  
de trente deux ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de  
Post. neuf.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Nestor Laforgue, cultivateur, âgé de trente  
quatre ans. Second témoin Pierre Lévrier, laboureur, âgé de trente  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant  
nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous.

Contatsé devant le loi par moi Emile Martin Dantagnon  
Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

*Signature: Laforgue, Dantagnon*

N<sup>o</sup>. 16

Du 18<sup>th</sup>

Mme Beauvin  
Reconnaisance

Du dix huit Septembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du soir.

Devant nous, Maire de St. André de Cubzac, est présente  
Marie Beauvin, sans profession, âgée de dix sept ans, demeurant  
au lieu de Poidon, commune de St. André de Cubzac, laquelle  
a déclaré reconnaître pour son fils naturel, l'enfant Pierre  
Beauvin, né à St. André de Cubzac le trente un Mai dernier,  
et enregistré le même jour sur la requête des déclarants de  
cette commune.

La dite déclaration a été faite en présence de mes Juges  
Jean Tomblat, âgé de trente quatre ans, et du sieur Jean  
Gordon, cordonnier, âgé de cinquante deux ans, habitants de cette  
commune, qui ont signé avec nous après lecture, ainsi que  
le déclarante.

Contatsé devant le loi par moi Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Godec, Laure, Marie Beauvin, Dantagnon*

N<sup>o</sup>. 17

Du 18<sup>th</sup>

Jean Emile  
Forestier

Par acte en date du huit  
juillet mil huit cent huit  
notifié au sieur de l'état civil de cette  
commune. Parne Emile Forestier  
Maire de naissance est constaté dans  
acte de mariage, a contracté mariage  
avec Daniel Chalagnon.  
Dont mention faite par nous  
officier de l'état civil à notre juillet  
mil huit cent huit.

*Signature: J. A. Forestier*

Du dix huit Septembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du soir.

Acte de naissance de Jean Emile Forestier, né  
le quinze de ce mois à onze heures du soir, au lieu de St. André  
de Cubzac, fille légitime de Jean Forestier, marié, âgé de  
vingt sept ans, et de Jeanne Lége, sans profession, âgée de  
vingt six ans; mariés et demeurant ensemble au lieu de  
St. André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Elie Larrain, journalier, âgé de cinquante  
quatre ans. Second témoin Pierre Lévrier, laboureur, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant  
nous avons rédigé le présent acte qui les témoins ont signé avec nous  
après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

*Signature: Larrain, Lévrier, Forestier, Dantagnon*

Décédé à Paris (Charente maritime)  
le onze mars mil huit cent cinquante  
trois. Le dix huit mai mil huit cent  
cinquante trois - 110 jours.

N<sup>o</sup>. 18

Du 19<sup>th</sup>

Maurice Delord

Marié à Paris (Charente  
Inférieure) le cinq Octobre  
mil huit cent vingt un  
avec Marie Helène Barreau.  
Le dix neuf Novembre mil  
huit cent vingt un  
Le décès.

*Signature: Delord*

Mariage dissous par juge  
ment de divorce intervenu  
le treize mai mil huit cent  
vingt six, par jugement  
impétré par le mari, mil huit cent  
vingt six.  
Ce divorce est intervenu par  
jugement de la Cour de  
Nantes le 15 Mars  
1868.

Du dix neuf Septembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à onze heures du matin.

Acte de naissance de Maurice Delord, né le dix sept  
heures du soir au lieu de St. André de Cubzac, fils légitime  
de Joseph Delord, tailleur de pierre, âgé de trente neuf ans, et de  
Victorine Benoit, sans profession, âgée de trente six ans; mariés  
et demeurant ensemble au lieu de St. André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Jean Bourgeois, propriétaire, âgé de cinquante  
un ans. Second témoin Emile Petit, sermoneur, âgé de quarante  
ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui les témoins et le  
déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contatsé devant le loi par moi Emile Martin  
Dantagnon, Maire de St. André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

*Signature: Bourgeois, Delord, Petit, Dantagnon*

N<sup>o</sup> 59

Du 21<sup>o</sup> ju<sup>in</sup>

Jean Bernard  
Jouin

Du vingt-un Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à onze heures du matin,  
Acte de naissance de Jean Bernard Jouin, né avant  
huit à sept heures du soir au bourg de St André de Cubzac,  
fils légitime de Joseph Jouin, tourneur, âgé de vingt sept  
ans, et de Marie Blaud, son épouse, âgée de vingt-un  
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.  
L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.

Premier témoin Louis Peyron, forgeron, âgé de trente huit  
ans, second témoin Pierre Théron, Sabotier, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré être véritable avec nous après lecture.

Contaté devant nous par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jouin (Joseph) Peyron (Louis)  
Théron (Pierre)

N<sup>o</sup> 60

Du 22<sup>o</sup> ju<sup>in</sup>

Georgette Marquise  
Blanchet Brocard

Du vingt deux Septembre mil huit cent quatre vingt  
deux, à dix heures du matin,

Acte de naissance de Georgette Marquise Elisabeth  
Brocard, née le vingt un de ce mois, à trois heures et demie  
matin au bourg de St André de Cubzac, fille légitime de  
Michel Ernest Brocard, négociant, âgé de quarante trois ans,  
et de Elisabeth Marie Chénal, son épouse, âgée de trente un ans,  
mariés et demeurant ensemble au bourg  
de St André de Cubzac.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Gaston Dalca, négociant, âgé de  
trente neuf ans, second témoin Ellyse Gyrard, caprice, âgé  
de quarante ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré être véritable avec nous après lecture.

Contaté devant nous par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Dalca (Gaston) Gyrard (Ellyse)  
Brocard (Georgette)

Décédé à Clermont-  
Ferrand (Jug. de Doune)  
le neuf mai mil neuf cent  
cinquante deux.

Le seize mai mil neuf  
cent cinquante deux  
Le Maire

[Signature]

N<sup>o</sup> 61

Du 21<sup>o</sup> ju<sup>in</sup>

Pierre Gyrard

Par jugement en date du dix  
juin mil neuf cent huit le Tribunal  
de St André de Cubzac (grande) et  
ministère de l'acte de naissance de  
dix-huit ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de la Croix de l'aveu.  
L'acte de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Peyron, charbonnier, âgé de quarante  
cinq ans, second témoin Charles Gaillard, marbrier, âgé de  
vingt-cinq ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré être véritable avec nous après lecture, et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Contaté devant nous par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Gyrard (Pierre) Gaillard (Charles)

N<sup>o</sup> 62

Du 24<sup>o</sup> ju<sup>in</sup>

Marie Chérie  
Castan

Du vingt quatre Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à neuf heures du matin,

Acte de naissance de Marie Chérie Castan, née le  
quatre heures du matin au lieu de Pombrière, commune  
de St André de Cubzac, fille légitime de Dore Castan,  
forgeron, âgé de vingt trois ans, et de Marie Perron, son  
épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Pombrière.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Joseph Jouin, tourneur, âgé de vingt sept  
ans, second témoin Pierre Théron, Sabotier, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré être véritable avec nous après lecture, et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Contaté devant nous par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jouin (Joseph) Théron (Pierre)  
Castan (Marie)

Du vingt quatre Septembre mil huit cent quatre  
vingt deux, à dix heures du matin,

Acte de naissance de Marie Chérie Castan, née le  
quatre heures du matin au lieu de Pombrière, commune  
de St André de Cubzac, fille légitime de Dore Castan,  
forgeron, âgé de vingt trois ans, et de Marie Perron, son  
épouse, âgée de vingt deux ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Pombrière.

L'acte de l'enfant a été reconnu être féminin.

Premier témoin Joseph Jouin, tourneur, âgé de vingt sept  
ans, second témoin Pierre Théron, Sabotier, âgé de quarante  
neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu  
et déclaré être véritable avec nous après lecture, et non le déclarant qui a dit ne savoir.

Contaté devant nous par nous Comité Martin  
Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, faisant les  
fonctions d'officier public de l'état civil.

Jouin (Joseph) Théron (Pierre)  
Castan (Marie)

N<sup>o</sup> 63

Du 24<sup>th</sup> J<sup>br</sup>

Jean-Benoit Beut

Par acte en date du deux  
septembre mil huit cent quatre  
vingt trois, au bureau du  
mairie de la commune de la  
ville de Sables-Mer, Jean  
Benoit Beut, demeurant  
à Sables-Mer, a épousé  
Marie-Louise Delormel  
sans profession, fille de  
Jean-Benoit Beut et de  
Marie-Louise Delormel, née  
à Sables-Mer, le deux  
septembre mil huit cent  
quatre-vingt trois.

Edouard  
Dantagnan

Du vingt quatre Septembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à deux heures du soir, Acte de naissance de Jean  
Noémie Beut, né le vingt quatre Septembre mil huit cent quatre  
vingt trois, au bureau du maire de la commune de Sables-Mer, fils  
de Jean-Benoit Beut, charpentier, âgé de trente huit ans,  
et de Marie-Louise Delormel, sans profession, âgée de trente huit ans,  
mariés et demeurant ensemble au bourg de Sables-Mer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Vigier, tailleur, âgé de trente deux ans,  
Second témoin Jean Cordeur, cordonnier, âgé de cinquante trois ans,  
habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et nous le déclarons que  
le présent acte a été lu et entendu par moi, Comte de Sables-Mer, Dantagnan,  
mairie de Sables-Mer, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Beut Noémie  
Vigier  
Cordeur  
Edouard Dantagnan

N<sup>o</sup> 64

Du 28<sup>th</sup> J<sup>br</sup>

Jeanne Barrière

De  
Sables  
Mer  
le  
vingt  
sept  
cent

Du vingt huit Septembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à neuf heures du matin, Acte de naissance de Jeanne  
Barrière, née le vingt cinq de ce mois, à deux heures du soir, au lieu  
de Sables-Mer, commune de Sables-Mer, fille légitime de Jean  
Barrière, cultivateur, âgé de trente huit ans, et de Marie-Prosperine  
sans profession, âgée de trente huit ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de Sables-Mer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin, Eloi Larrivé, jardinier, âgé de cinquante  
quatre ans, Second témoin Jean Raux, menuisier, âgé de trente quatre  
ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et nous le déclarons que  
le présent acte a été lu et entendu par moi, Comte de Sables-Mer, Dantagnan,  
mairie de Sables-Mer, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Edouard Dantagnan  
Larrivé Raux

N<sup>o</sup> 65

Du 8<sup>th</sup> J<sup>br</sup>

Jean Gerard

Par acte en date du vingt  
septième mil huit cent douze  
notifié à la mairie de Sables-Mer  
Jean Gerard, dont la naissance est  
constatée dans l'acte de son  
mariage avec Marie  
Lévesque, sont mentionnés par  
nous officier de l'état civil de Sables-Mer  
mil huit cent douze.

De  
Sables-Mer

Du huit Octobre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du matin, Acte de naissance de Jean Gerard, né le cinq de ce  
mois, à deux heures du soir, au lieu de Sables-Mer, commune de  
Sables-Mer, fils légitime de Jean Gerard, cultivateur,  
âgé de trente cinq ans, et de Marie-Louise Delormel, sans profession,  
âgée de trente cinq ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu  
de Sables-Mer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Chauvin, professeur, âgé de cinquante  
quatre ans, Second témoin Pierre Perrin, sabotier, âgé de  
quarante six ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et nous le déclarons que  
le présent acte a été lu et entendu par moi, Comte de Sables-Mer, Dantagnan,  
mairie de Sables-Mer, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Perrin  
Chauvin  
Edouard Dantagnan

N<sup>o</sup> 66

Du 9<sup>th</sup> J<sup>br</sup>

Pierre Edouard  
Chébat

Du neuf Octobre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures, et demi du matin, Acte de naissance de Pierre  
Edouard Chébat, né le sept de ce mois, à deux heures du soir, au lieu de Sables-Mer, commune de  
Sables-Mer, fils légitime de Constant Brancin, charpentier,  
âgé de vingt quatre ans, et de Marie-Prosperine  
sans profession, âgée de vingt six ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de Sables-Mer.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Davin, prestidigitateur, âgé de cinquante  
un ans, Second témoin Pierre Landreau, prestidigitateur, âgé de  
quarante quatre ans, habitants de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
déclaré par lui avoir été lu et entendu, et nous le déclarons que  
le présent acte a été lu et entendu par moi, Comte de Sables-Mer, Dantagnan,  
mairie de Sables-Mer, faisant la fonction d'officier public de l'état civil.

Chébat  
Dantin Landreau  
Edouard Dantagnan

1787  
Du 12 8<sup>h</sup>  
Louis Lucien  
Defforge

Le onze octobre mil huit cent quatre vingt huit  
acte de naissance de Louis Lucien Defforge, né le neuf octobre à quatre heures  
du soir, au Bourg de St André, paroisse de St André de Cubzac, âgé de vingt-cinq ans, et de Marie Emma Lafosse, épouse de Louis Lafosse, cultivateur, âgé de cinquante-cinq ans, et habitant de cette commune.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Alexandre Durand, résident, âgé de cinquante-deux ans, second témoin Pierre Lévrier, sabotier, âgé de quarante-neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la déclaration et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte, que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Baudouin, sous-préfet de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

H. Defforge, Durand, Lévrier, Baudouin

1788  
Du 27 8<sup>h</sup>  
Marie Gramon

Du vingt-sept octobre mil huit cent quatre vingt huit, à neuf heures du soir, acte de naissance de Marie Gramon, née le vingt quatre de ce mois à trois heures du soir, au lieu de la Bergade, commune de St André de Cubzac, fille légitime de Jean Gramon, cultivateur, âgé de trente-trois ans, et de Marie Caron, sans profession, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de la Bergade.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Ste Laverie jardinier, âgé de cinquante quatre ans, second témoin Pierre Lévrier, sabotier, âgé de quarante-neuf ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Extrait en date du 12 novembre mil huit cent quatre vingt huit, sur lequel est inscrit le présent acte de naissance de Marie Gramon, dont le mariage est constaté à notre contrat de mariage avec le sieur Laverie, lequel contrat est enregistré au bureau de l'état civil de cette commune le 12 novembre mil huit cent quatre vingt huit.

H. Defforge, Laverie, Lévrier

1789  
Du 31 8<sup>h</sup>  
Jean Pléreau

Le trente un octobre mil huit cent quatre vingt huit, à onze heures du matin, acte de naissance de Jean Pléreau, né le vingt neuf de ce mois à une heure du soir, au Bourg de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Pléreau, marchand, âgé de trente ans, et de Marie Suzanne Boire, sans profession, âgée de vingt-sept ans, mariés et demeurant ensemble au Bourg de St André de Cubzac.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Pierre Lévrier, sabotier, âgé de quarante-neuf ans, second témoin Jean Marie Montaudou, âgé de cinquante-trois ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Compté suivant la loi par moi Emile Baudouin, sous-préfet de Cubzac, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil.

H. Defforge, Lévrier, Montaudou

Par acte en date du sept juillet mil huit cent huit, nous avons constaté le mariage de Jean Pléreau avec Catherine Charlotte Labarthe, dont nous avons fait nos fonctions de l'état civil le dix juillet mil huit cent huit.

1789  
Du 11 9<sup>h</sup>  
Jean Bénédict

Du quatre novembre mil huit cent quatre vingt huit, à quatre heures du soir, acte de naissance de Jean Bénédict, né le quatre heures et demie au lieu de Cantelard, commune de St André de Cubzac, fils légitime de Jean Bénédict, marchand, âgé de vingt-huit ans, et de Jeanne Pléreau, sans profession, âgée de vingt-trois ans, mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Cantelard.

Le sexe de l'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Boire, jardinier, âgé de cinquante-cinq ans, second témoin Jean Pléreau, percepteur, âgé de cinquante-quatre ans, habitant de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

H. Defforge, Boire, Pléreau

Decédé - Voir au verso - décédé le 8 Novembre 1951

De l'acte de l'Anche de Cuba  
Du 17 Janvier mil neuf cent sept  
Le 17 Janvier mil neuf cent sept  
Le 17 Janvier mil neuf cent sept  
Le 17 Janvier mil neuf cent sept  
Le 17 Janvier mil neuf cent sept  
Le 17 Janvier mil neuf cent sept

Comte de l'Anche de Cuba  
Dantognan, Maire de l'Anche de Cuba, faisant la  
fonction d'officier public de l'état civil

Ponsier Jean Ponsier Dantognan

Du dix Novembre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du matin, acte de naissance de Louis Saurin, né le quatre  
de Cuba, fil légitime de Jean Saurin, cultivateur, commun de l'Anche de Cuba,  
marié à Catherine Portou, sans profession, âgé de quarante  
mains et demeurant ensemble au dit lieu de l'Anche de Cuba.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Jean Saurin, cultivateur, âgé de quarante ans, sans  
habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé avec nous  
le père de l'enfant qui a dit nous avoir  
Comte de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier public

Ponsier Jean Saurin Ponsier Dantognan

Du huit Novembre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du soir,  
acte de naissance de Jeanne Pétrie, née ce jour à cinq  
heures et demie du matin, au bourg de l'Anche de Cuba,  
fille légitime de Jean Pétrie, sellier, âgé de vingt quatre ans,  
et de Catherine Esbène, sans profession, âgée de vingt cinq  
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Anche de Cuba.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Pierre Landreau, portillon, âgé de quarante  
cinq ans, Second témoin Jean David, portillon, âgé de cinquante  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et déclaré avec nous après lecture et non déclaré que  
Comte de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier public

Landreau David Pétrie

Du huit Novembre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du soir,  
acte de naissance de Jeanne Pétrie, née ce jour à cinq  
heures et demie du matin, au bourg de l'Anche de Cuba,  
fille légitime de Jean Pétrie, sellier, âgé de vingt quatre ans,  
et de Catherine Esbène, sans profession, âgée de vingt cinq  
ans, mariés et demeurant ensemble au bourg de l'Anche de Cuba.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Pierre Landreau, portillon, âgé de quarante  
cinq ans, Second témoin Jean David, portillon, âgé de cinquante  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a  
été lu et déclaré avec nous après lecture et non déclaré que  
Comte de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier public

Landreau David Pétrie

N. 73  
Du 13 gbr

Du huit Novembre mil huit cent quatre vingt trois  
à deux heures du soir,  
acte de naissance de Jean Vieud, né ce jour à sept heures

du matin, au bourg de l'Anche de Cuba, fil légitime de  
Pierre Vieud, sans profession, âgé de vingt deux ans, et de  
Marie Vieud, sans profession, âgée de vingt ans, mariés et demeurant  
ensemble au bourg de l'Anche de Cuba.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Pierre Vieud, sans profession, âgé de vingt deux  
ans, Second témoin Marie Vieud, sans profession, âgée de vingt  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et signé  
avec nous après lecture et non déclaré que a dit nous avoir  
Comte de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier

Public de l'état civil

Dantognan, Maire de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier

Public de l'état civil

N. 74  
Du 24 gbr

Du vingt quatre Novembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à neuf heures du matin,  
acte de naissance de Jean Normandin, né ce jour à  
sept heures du matin, au lieu de l'Anche de Cuba, commun de  
l'Anche de Cuba, fil légitime de Pierre Normandin,  
cultivateur, âgé de vingt cinq ans, et de Marie Normandin,  
sans profession, âgée de vingt cinq ans, mariés et demeurant  
ensemble au dit lieu de l'Anche de Cuba.

Le père de l'enfant a été reconnu et déclaré  
Premier témoin Pierre Normandin, cultivateur, âgé de vingt cinq  
ans, Second témoin Marie Normandin, sans profession, âgée de  
vingt cinq ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le  
père de l'enfant nous avons rédigé le présent acte qui a été lu et  
signé avec nous après lecture et non déclaré que a dit nous avoir  
Comte de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier public

Public de l'état civil

Dantognan, Maire de l'Anche de Cuba, faisant la fonction d'officier

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

Public de l'état civil

107

Du 17<sup>de</sup> plu

Jean Guign  
Kaufengue

Du vingt sept Novembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à deux heures du soir.  
Acte de naissance de Jean Guign Kaufengue, né hier  
cinq heures du soir, au bourg de St André de Cubac, fils légitime  
de Pierre Kaufengue, maçon, âgé de trente six ans, et de  
Marie Moroty, sans profession, âgée de trente un an, et de  
et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubac.

L'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin François Gellé, tailleur de pierre, âgé de trent  
de vingt trois ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le témoin s'en  
ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Amiel Martin Dantagnon  
chaud de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Kaufengue Pierre  
Gellé  
Dantagnon Bourruy

1076

Du 3<sup>de</sup> D<sup>de</sup>

Jeanne Bourruy  
Pesside

Du trois Décembre mil huit cent quatre vingt trois,  
à neuf heures du matin.  
Acte de naissance de Jeanne Bourruy Pesside, née  
huit Novembre 1801, à un heure du soir, au lieu du Port  
de Plagn commune de St André de Cubac, fille légitime  
de Jean Bourruy Pesside, négociant, âgé de vingt neuf ans,  
et de Suzanne Glorabitt Guignan, sans profession, âgée de  
vingt deux ans, mariés et demeurant ensemble au lieu du  
Port de Plagn.

L'enfant a été reconnu être féminin.  
Premier témoin Jean Perquien, propriétaire, âgé de  
cinquante un an, second témoin Jean Harrien, jardinier, âgé  
de cinquante quatre ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le témoin  
s'en ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Amiel Martin Dantagnon  
chaud de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Perquien Pesside, fils  
Dantagnon Junier

Par acte en date du trois  
mil huit cent sept inscrit sur les  
registres de l'état civil de cette  
commune, Jeanne Bourruy  
Pesside dont la naissance  
est constatée par l'acte ci contre  
a été déclaré mariée avec  
Pierre Jean Louis Alexandre  
Gau.  
Il est mentionné par nos  
procès verbaux de l'état civil ce  
jour trois jours mil huit cent sept.

1077

Du 3<sup>de</sup> D<sup>de</sup>

Jean Guillebraud

Du cinq Décembre mil huit cent quatre vingt  
trois, à sept heures du matin.  
Acte de naissance de Jean Guillebraud, né cette nuit à  
minuit au lieu de Paradi, commune de St André de Cubac,  
fils légitime de Jean Guillebraud, cultivateur, âgé de vingt sept  
ans, et de Marie Dupuy, sans profession, âgée de vingt deux ans,  
mariés et demeurant ensemble au dit lieu de Paradi.

L'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Bertraud Laforgue, subrogé, âgé de  
trente quatre ans, second témoin Jean Guillaud, marchand, âgé  
de quarante neuf ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père de  
l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le témoin s'en  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Amiel Martin Dantagnon  
chaud de St André de Cubac, faisant la fonction d'officier  
public de l'état civil.

Guillebraud Jean  
Laforgue

1078

Du 6<sup>de</sup> D<sup>de</sup>

Ismaël Robert

Du six Décembre mil huit cent quatre vingt trois,  
à dix heures du matin.  
Acte de naissance d'Ismaël Robert, né à six heures  
et demi du matin au lieu de Fontaine commune de St André  
de Cubac, fils légitime de Louis Robert, tonnelier, âgé de  
vingt six ans, et de Rose Pellet, sans profession, âgée de  
vingt quatre ans, mariés et demeurant ensemble au lieu de  
Plagn, commune de St André de Cubac.

Par acte en date du vingt un  
décembre mil huit cent sept inscrit  
sur les registres de l'état civil de  
cette commune, Ismaël Robert  
dont la naissance est constatée  
dans l'acte ci contre a contracté  
mariage avec Catherine  
Goussier.  
Il est mentionné par nos  
procès verbaux de l'état civil ce  
vingt un décembre mil huit cent sept.

L'enfant a été reconnu être masculin.  
Premier témoin Jean Gordan, cultivateur, âgé de vingt six ans,  
second témoin Jean Gordan fine cultivateur, âgé de cinquante quatre  
ans, habitant de cette commune.  
Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qui le témoin s'en  
déclarant ont signé avec nous après lecture.  
Constaté suivant la loi par moi Amiel Martin Dantagnon  
chaud de St André de Cubac, faisant la fonction  
d'officier public de l'état civil.

Ismaël Robert  
Gordan  
Gordan fils

*1079*  
 Du 8 Dec  
 Odette Genouil

Du huit Decembre mil huit cent quatre vingt  
 trois, à neuf heures du matin.  
 Acte de naissance de Odette Genouil, née hier à huit  
 heures du matin, au bourg de St. Andre de Cubzac, fille legitime  
 de Pierre Genouil, platre, age de trente cinq ans, et de  
 Marguerite Bel, son épouse, age de vingt huit ans, mariés  
 et demurant ensemble au bourg de St. Andre de Cubzac.

L'enfant a été reconnue être femelle.  
 Premier témoin Pierre Beside, propriétaire, age de cinquante  
 ans, second témoin Jean Pommie, age de cinquante sept ans,  
 à l'épave, elle premier témoin à St. Andre de Cubzac.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Beaudin Dantagnan,  
 Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

P. Beside Pommie  
 Genouil Dantagnan

*1080*  
 Du 18 Dec  
 Martha Marie  
 Normandier

Du dix huit Decembre mil huit cent quatre vingt  
 trois, à neuf heures du matin.  
 Acte de naissance de Martha Marie Normandier, née le  
 quinze de ce mois, à six heures du soir, au lieu de Bedon, commune  
 de St. Andre de Cubzac, fille legitime de Jean Normandier, teneur  
 age de trente cinq ans, et de Marie Normandier, son épouse,  
 age de trente un an, mariés et demurant ensemble au dit lieu de Bedon.

L'enfant a été reconnue être femelle.  
 Premier témoin Alfred Gabard, serrurier, age de trente cinq  
 ans, second témoin Pierre Sallé tailleur d'habit, age de trente  
 ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Beaudin Dantagnan,  
 Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Normandier Sallé  
 Gabard

*1081*  
 Du 29 Dec  
 Alfred Berrouchet

Du vingt cinq Decembre mil huit cent quatre vingt  
 trois, à huit heures du matin.  
 Acte de naissance de Alfred Berrouchet, né le vingt un de  
 ce mois à onze heures du soir au lieu de la Dauge, commune de St.  
 Andre de Cubzac, fils legitime de Jean Berrouchet, charbonnier  
 de trente neuf ans, et de Suzanne Gaudrat, son épouse, age  
 de vingt six ans, mariés et demurant ensemble au dit lieu de  
 la Dauge.

L'enfant a été reconnue être masculin.  
 Premier témoin Jean Gaudrat, propriétaire, age de cinquante  
 quatre ans, second témoin Pierre Sallé, age de quarante  
 neuf ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le père  
 de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les témoins  
 et le déclarant ont signé avec nous après lecture.

Contaté suivant la loi par moi Emile Beaudin Dantagnan,  
 Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Jean Gaudrat Sallé

*1082*  
 Du 29 Dec  
 Catherine Rogyvard

Du vingt neuf Decembre mil huit cent quatre  
 vingt trois, à quatre heures du soir, Acte de naissance de  
 Catherine Rogyvard, née ce jour à onze heures du matin au  
 lieu de Grangy, commune de St. Andre de Cubzac, fille legitime  
 de Pierre Rogyvard, cultivateur, age de trente six ans, et de  
 Marguerite Berthou, son épouse, age de trente huit ans,  
 mariés et demurant ensemble au dit lieu de Grangy.

L'enfant a été reconnue être femelle.  
 Premier témoin Jean Cordou, carrossier, age de cinquante  
 deux ans, second témoin Charles Caillaud, marchand, age  
 de vingt six ans, habitants de cette commune.

Sur la requête et présentation à nous faite par le  
 père de l'enfant, nous avons rédigé le présent acte que les  
 témoins ont signé avec nous après lecture et nous déclarant  
 que c'est en vérité.

Contaté suivant la loi par moi Emile Beaudin Dantagnan,  
 Maire de St. Andre de Cubzac, faisant la fonction d'officier  
 public de l'état civil.

Cordou Caillaud Dantagnan

Par acte en date du vingt  
 quatre mai mil neuf cent dix  
 passé à la mairie de Cubzac, les  
 époux (Gronde) Catherine Rogyvard  
 et de la naissance est constaté, tout  
 à acte et Corbe à contenance  
 mariage avec Jean Duront.  
 Dont mention faite par nous  
 officier de l'état civil, le huit un  
 mai mil neuf cent dix

902  
N° 18  
Du 29 Dec

Du vingt neuf Decembre mil huit cent quatre  
vingt trois, à cinq heures du soir.  
Acte de naissance de Jeanne Bédede, née le vingt quatre  
de ce mois à midi, au bourg de St André de Cubzac, fille  
legitime de Antoine Bédede, tonnelier, âgé de trente cinq ans  
et de Béatrice Prieur, sans profession, âgée de trente cinq ans,  
et demeurant ensemble au bourg de St André de Cubzac.  
L'enfant a été mesurée et pesée.  
Premier témoin, Gabriel Marché, employé, âgé de vingt sept  
ans, et de Béatrice Prieur, jardinière, âgée de cinquante quatre ans,  
habitants de cette commune.

En la requête et présentation à nous faite par le père  
de l'enfant, nous avons vérifié le présent acte qu'elle nous en a  
la déclarant au signé avec nous, après lecture.  
Compte suivant cela par nous écrit de notre Dantagnan  
et de St André de Cubzac, faisant les fonctions d'officier  
public et de l'état civil.

*J. Bédede* *J. Bédede*  
*E. Dantagnan*

Plus et arrêté le présent registre contenant  
tant les sept actes de naissance, cinq de reconnaissance  
et un pour rectification de noms, ce jour vingt un Decembre  
mil huit cent quatre vingt trois, par nous sousigné, Comte  
de Dantagnan, Maire de St André de Cubzac, remplissant  
les fonctions d'officier public de l'état civil.

*E. Dantagnan*

**Table Alphabétique**

des actes de naissances de St André de Cubzac

Dépt de la Gironde

Arrondissement  
de Bordeaux

Année 1883

N° dans l'acte	Noms et prénoms	Dates
1 8	Beaupréau, Elna	8 Février
2 17	Beaune Jean Pierre	10 Mars
3 26	Bolstein Emile Eugène François Joseph	11 Avril

4 41	Brouhuy Marguerite	24 juillet
5 50	Bardan Marguerite	17 Août
6 51	Boussier Victor Albert	27 4
7 63	Bert Jean Maurice	24 7 <sup>h</sup>
8 64	Barrère Jeanne	28 4
9 70	Bénard Etienne	24 9 <sup>h</sup>
10 76	Bessède Jeanne Eleonore	27 2 <sup>h</sup>
11 81	Beruchon Alfred	27 4
12 83	Bessède Jean	27 4
13 6	Bourault Jeanne Elvira	21 Janvier
14 10	Charlet Béatrice Etienne	13 Février
15 22	Coutraud Louis Marie Jeanne	21 Mars
16 24	Castrol (d.) Marie Marguerite	21 4
17 27	Chataud Marie Angélique	2 Avril
18 27	Chataud Louis	26 Mars
19 62	Chataud Marie Elvira	24 7 <sup>h</sup>
20 63	Chamon Jeanne	27 8 <sup>h</sup>
21 1	Donier Jeanne (Reconnaisance)	29 Janvier
22 7	Dijon Jean	9 Février
23 16	Dumal Genevieve	9 Mars
24 11	Duranthon Elisabeth Germaine	17 4
25 21	Duranthon Jean Joseph Jéol	21 4
26 29	Duga Jean	26 Avril
27 33	Déhon Marie (Reconnaisance)	12 Mars
28 37	Daramat Jean	21 4
29 38	Daramat Jean (Reconnaisance)	20 4
30 38	Delord Marie	19 7 <sup>h</sup>
31 67	Deffargé Louis Luc Elvira	12 8 <sup>h</sup>
32 19	Etchegaray Léon	16 Mars
33 14	Freme Julien	2 4
34 17	Ferchard Honoré Baptiste	2 4
35 23	Ferchard Honoré Baptiste (Reconnaisance)	27 4
36 27	Ferrouilh Juliette	7 Avril
37 28	Fournet Elisabeth Marguerite	10 Août
38 29	Ferre Marie Elvira Genevieve	18 7 <sup>h</sup>
39 17	Forestier Jeanne Emile	18 7 <sup>h</sup>



70	40	71	Fauquier Jean Eugène	27	9 <sup>h</sup>
	41	18	Guehard Bonnat	2	Nov
	42	26	Gautier Raymond Étienne	24	Nov
	43	61	Giraud Pierre	24	Nov
	44	67	Giraud Jean	24	9 <sup>h</sup>
	44	77	Guillebaud Jean	8	9 <sup>h</sup>
	46	79	Garnier Odette	1	20 <sup>h</sup>
	47	88	Léon Auguste (Rectification d'nom)	6	9
	48	52	Paulin Jean	9	juillet
	49	49	Jean Jean Thomas	27	juillet
	50	1	Lagarde Jean	21	7 <sup>h</sup>
	51	7	Lafrique Françoise Léon	8	Janvier
	52	11	Lavaud Louis Pierre Paul Odont Thomas	8	Janvier
	53	20	Landreau Auguste	17	9
	54	53	Latoré Thomas Jules George	26	juillet
	55	2	Maillard Julien Jean	27	juillet
	56	3	Marburi Jean Alphonse	12	Janvier
	57	12	Maillard Jean	20	9
	58	22	Maurin Jean <i>Maurin Marc</i>	22	Janvier
	59	29	Mauret Pierre	11	Nov
	60	40	Mérou Jean	21	9
	61	47	Melle Hélène	2	Jan
	62	56	Maurin Pierre (Reconnaissance)	31	juillet
	63	62	Meynard Catherine	18	7 <sup>h</sup>
	64	74	Normand Jean	29	20 <sup>h</sup>
	65	80	Normandin Martha Jean	24	9 <sup>h</sup>
	66	82	Oyon Jean Louis	18	20 <sup>h</sup>
	67	93	Plumier Jean	23	Jan
	68	69	Plumier Jean	2	7 <sup>h</sup>
	69	72	Pétau Jean	31	8 <sup>h</sup>
	70	4	Roussier Jean	8	9 <sup>h</sup>
	71	20	Requier Germaine	27	Janvier
	72	21	Rozelle Marguerite	19	Nov
				27	juillet

73	51	Robert Martha Elizabeth	20	9 <sup>h</sup>
74	58	Robert Emma	14	7 <sup>h</sup>
75	34	Sauvion Elizabeth	6	20 <sup>h</sup>
76	41	Sureau Gustave	17	Nov
77	63	Sauvion Auguste	21	Jan
78	46	Spirat Marguerite	7	juillet
79	71	Sauvion Jean	26	9
80	24	Thomas Jean	6	9 <sup>h</sup>
81	60	Tricaud Georgette Marie Elizabeth	21	juillet
82	66	Chébert Pierre Esprit	22	9 <sup>h</sup>
83	70	Uraud Jean	9	8 <sup>h</sup>
			10	9 <sup>h</sup>

Colours annexes la présente table contiennent  
 cinquante dix sept actes de naissance cinq de reconnaissance  
 et un pour rectification de nom ces actes sont tous  
 mis à jour cent quatre vingt quatre par un officier  
 Commune de Mont-Denis, Maire de la Commune de  
 remplissant la fonction d'officier public de l'état civil.

L'Officier public